

Réponse à la demande d'accès 2023-2024-237

Obtenir combien d'inspections mystères effectuées par des mineurs ont été complétées au total en 2023 à ce jour par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour y vérifier la conformité des détaillants à ne pas vendre du tabac ou du vapotage aux mineurs.

Du 1^{er} janvier au 31 août 2023, 1882 visites de conformité pénale ont été effectuées par la Direction de l'inspection et des enquêtes du MSSS.

Obtenir les détaillants en deux catégories séparées, soit les dépanneurs-tabagies-épiceries d'une part, et les boutiques de vapotage, d'autre part.

Point de vente de tabac (PVT) : 1760

Point de vente de cigarette électronique (PVCE) : 122

Aussi, sur le total d'inspections menées, combien de commerces ont été pris en défaut (pour chaque catégorie) en 2023. De plus, comme il arrive parfois que, pour un même commerce, il y ait deux infractions (le propriétaire naturellement et le commis fautif), indiquez sur le nombre de commerces pris en défaut en 2023, la proportion où le commis fautif a également fait l'objet d'un constat d'infraction.

Du 1^{er} janvier au 31 août 2023 : il y a eu 71 exploitants.

PVT : 61 (61 exploitants et 29 commis, dont les rapports d'infraction généraux seront soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)).

PVCE : 10 (10 exploitants et 8 commis dont les rapports d'infractions généraux seront soumis au DPCP).